



Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE

Cher(e) collègue,

Tu trouveras dans ce courrier le **résultat définitif de ta demande** de mutation, 1<sup>ère</sup> affectation ou réintégration, à l'issue de la FPMA du mouvement intra-académique EPS qui s'est tenue le vendredi 15 juin 2018.

Pendant dix jours, les commissaires paritaires du SNEP-FSU ont fourni un lourd travail sur le projet de mouvement pour que le droit à mutation de tous soit assuré dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun.

**La qualité du mouvement et la satisfaction des demandeurs** sont en grande partie déterminées par le nombre de postes offerts au mouvement.

De ce point de vue, le mouvement 2018 conjugue des difficultés par un nombre de postes vacants offerts moindre qu'en 2017 et l'augmentation des mesures de carte scolaire.

Ainsi, nous sommes intervenus, lors de la préparation, pour que soient injectés dans le mouvement intra 2018, 4 postes bloqués stagiaires, participant ainsi à l'amélioration du mouvement.

Le vendredi 15 juin 2018, lors de la FPMA EPS, malgré les arguments de propositions d'amélioration d'affectation, le rectorat de Lille n'a réinjecté qu'1 support permettant ainsi à 1 candidat d'être satisfait dans son affectation, mais une telle gestion prive le mouvement intra d'un nombre conséquent de mutations en établissement.

Le SNEP-FSU et ses élus sont résolus à continuer d'exercer dans les FPM et CAP le contrôle démocratique pour lequel la profession les a mandatés.

Ensemble, soyons déterminés à défendre le paritarisme.

C'est la garantie collective du respect des droits de chacun et de tous.

Cordialement,

Les Commissaires Paritaires du SNEP-FSU LILLE

**Groupe de Travail**  
**révision d'affectation :**  
**Jeudi 28 juin**  
Date limite d'envoi des  
demandes de  
révision au DPE –  
Rectorat :  
**jeudi 21 juin**

N'oubliez pas de  
renvoyer au SNEP-FSU  
LILLE **vos courriers et**  
**pièces justificatives**

**TITULAIRES EN**  
**ZONE DE**  
**REPLACEMENT**  
Sur décision unilatérale  
de l'administration, le  
groupe de travail des  
affectations à l'année  
des TZR ne sera pas  
réuni.

Défense des  
personnels  
Promotion du  
service public

Pour que  
l'Education  
nationale  
redevienne une  
priorité :

**renforçons**  
**notre outil de**  
**défense**  
**collective,**  
**le syndicat.**

**Syndiquez-**  
**vous,**  
**FAITES**  
**ADHERER au**  
**SNEP-FSU**

C'est la voie de  
l'efficacité  
pour vous et  
pour tous.





## BILAN CHIFFRE DU MOUVEMENT INTRA 2018

### TABLEAU COMPARATIF: PROJET DE MOUVEMENT ET RESULTATS APRES FPMA

A la lecture du tableau, vous comprendrez tout l'intérêt du paritarisme et du travail des commissaires paritaires SNEP-FSU Lille.

	PROJET		FPMA		SOLDE
<b>TOTAL DES DEMANDEURS</b>	335		335		
<b>DEMANDEURS VOLONTAIRES</b>	219		219		
<b>MUTES</b>	181	54.03%	182	54.32%	<b>+ 1 soit + 0.29%</b>
<b>MUTES OBLIGATOIRES :</b>	116	64.09%	116	63.74%	
ENTRANTS	104		104		
ATP	1		1		
MCS	11		11		
<b>MUTES VOLONTAIRES</b>	65	35.91%	66	36.26%	<b>+ 1 soit + 0.35%</b>
<b>EXTENSION</b>	18	9.94%	19	10.43%	<b>+ 1 soit + 0.49%</b>
<b>TAUX DE SATISFACTION</b>		29.68%		30.13%	

### BILAN DES AMELIORATIONS OBTENUES PAR LE SNEP-FSU

Nombre de collègues qui ont bénéficié d'une amélioration et d'une rectification de barème en Groupe Travail Intra	<b>51</b>
Nombre de collègues mutés au projet et obtenant un meilleur rang de vœu en FPMA	<b>16</b>
Nombre de collègues non mutés au projet et mutés en FPMA	<b>2</b>

EPS	Modifications réalisées par le rectorat suite à l'intervention du SNEP-FSU LILLE après diffusion du projet	Nombre de mutés	%
2018	<b>22 avant la FPMA + 8 pendant la FPMA = 30</b>	<b>182</b>	<b>16.48%</b>

Nombre de postes proposés par le SNEP-FSU à réinjecter dans le mouvement (postes bloqués pour les stagiaires, postes cachés ou libérés tardivement)	Nombre de postes réellement réinjectés par l'administration	Nombre de collègues obtenant une amélioration de leur affectation suite à cette réinjection
<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

2017/2018	Phase inter 2018	Phase intra 2018		2018/2019
Nombre de TZR	Nombre de TZR sortants	Nombre de TZR stabilisés en établissement	Nombre de TZR nouvellement nommés	Nombre de TZR
<b>151</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>60</b>	<b>174</b>

**Le travail intensif des élus académiques**, y compris durant leurs soirées et week-end, a consisté pour l'essentiel à vérifier, corriger et améliorer les projets de l'administration pour permettre la meilleure satisfaction possible de chaque demandeur, rechercher et obtenir des mutations supplémentaires, dans le respect des règles communes d'affectation.

C'est bien l'action syndicale et ce travail qui permettent de **garantir à chacun ses droits et d'améliorer les situations individuelles**. En effet, seul le travail exhaustif de vérification et d'amélioration du projet informatique mené par les élus et l'examen contradictoire en FPMA garantissent à chacun et à tous l'égalité de traitement.

**Lors de la FPMN EPS du mouvement INTER, les élus nationaux ont réalisé plusieurs dizaines de modifications ! Au niveau académique du mouvement INTRA, la FPMA EPS de Lille a rétabli dans leurs droits pas moins de 30 collègues, soit 16.48% des mutés.**

Transparence et contrôle démocratique exercé par les élus des personnels sur les actes de gestion individuelle et collective sont au cœur de la démarche du SNEP-FSU. Les élus du SNEP-FSU sont déterminés à défendre vos droits et le paritarisme qui les garantit.

**Renforçons le syndicat, notre outil de défense collective.**



**SYNDIQUEZ-VOUS !!**

**ADHEREZ ET FAITES ADHERER AU SNEP-FSU !!**

**CHACUN POUR TOUS !!**

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU de LILLE